

2023⁺



+

GUIDE

MÉTHODOLOGIQUE

LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE DE LA COLLECTIVITÉ EN 10 ÉTAPES

+

PRÉAMBULE



Ce guide méthodologique a pour objectif de rassembler en un document synthétique les informations nécessaires à une collectivité souhaitant engager une démarche numérique responsable. Cette démarche est aujourd'hui rendue obligatoire par la loi AGECE en ce qui concerne les achats de matériel reconditionné, mais aussi par la loi REEN qui institue dans ses articles 34 et 35 notamment des obligations spécifiques aux collectivités.

Partageant une même vision des enjeux du numérique responsable, l'INR, les Interconnectés et la Banque des territoires se sont associés au sein d'un groupe de travail commun pour accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur feuille de route stratégique numérique responsable. Ce guide et l'outil d'évaluation numérique responsable du territoire (OeNRT) sont issus de ces travaux.

Dédié aux collectivités, le présent guide a pour objectif de vous accompagner dans la démarche pour identifier les points clés à mettre en œuvre dans le cadre de la loi. Mais il vise aussi, et surtout, à partager une vision du numérique responsable comme levier de convergence des différentes politiques publiques du territoire et le vecteur permettant d'articuler au mieux les transformations numérique, environnementale et sociétale.

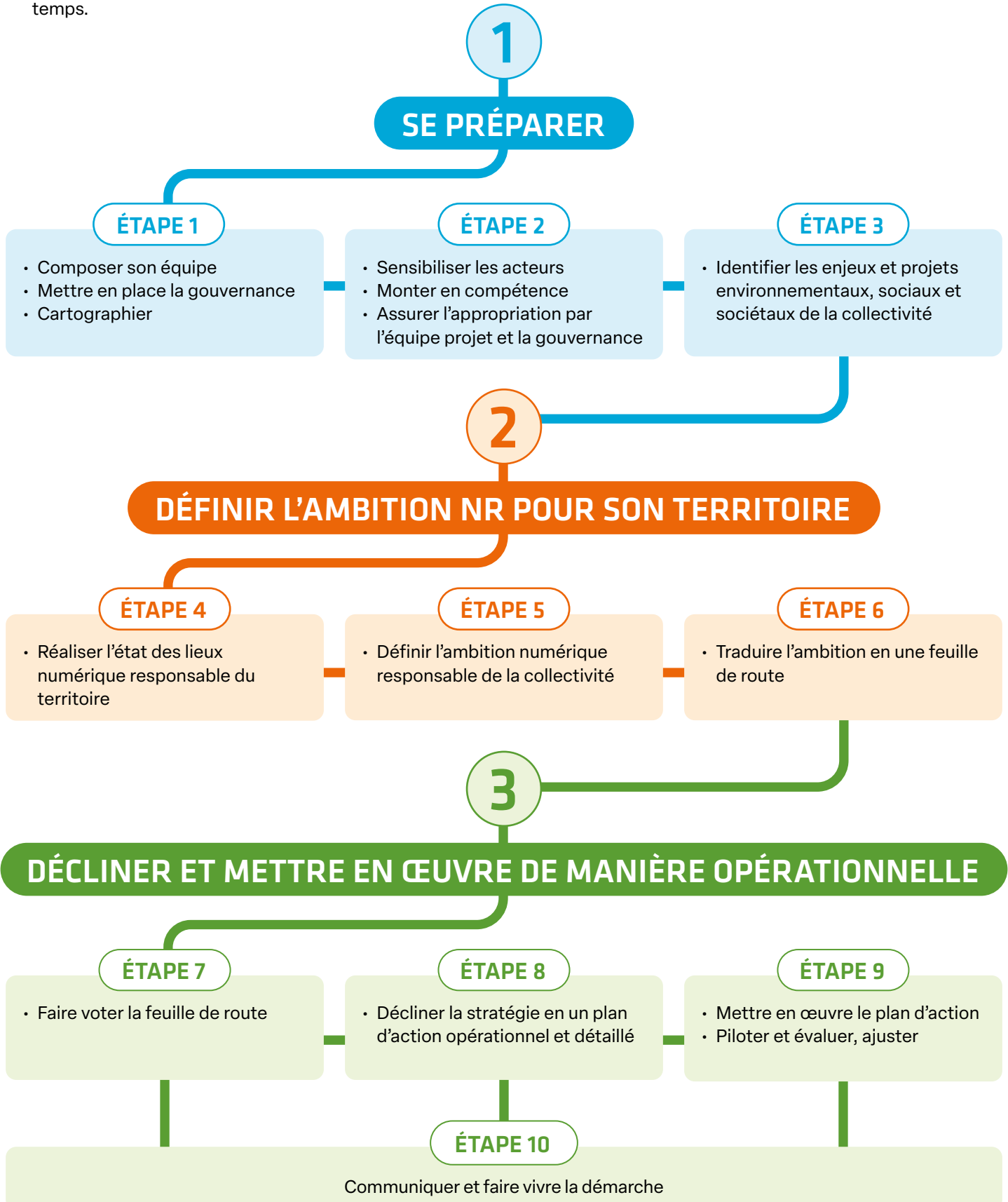
Le sujet étant très récent, les propositions de ce guide sont issues des travaux des acteurs engagés sur ces sujets (INR, DiNUM, ADEME, ARCEP, Green IT...) et se nourrit du partage des bonnes pratiques mises en œuvre par les territoires notamment au sein de la commission et du groupe de travail NR des Interconnectés et du collège secteur public de l'INR.

Si la méthodologie générale présentée dans ce guide est stable, les éléments de contexte, les ressources, les obligations légales, les bonnes pratiques vont continuer à s'enrichir, c'est pourquoi nous imaginons ce guide comme une ressource vivante, évolutive. Nous envisageons également de le compléter progressivement de fiches actions détaillées qui pourront faciliter la diffusion des bonnes pratiques.


UNE MÉTHODE EN 10 ETAPES

Dans le cadre de ce guide nous avons intégré les actions permettant de répondre aux obligations légales, mais nous vous proposons avant tout une démarche méthodologique.

L'objectif est que chaque collectivité puisse s'organiser selon ses ressources et ses priorités pour engager durablement sa démarche. Conscients de la difficulté que cela représente pour les organisations, y compris pour les plus petites, nous recommandons une approche pragmatique, basée sur une progression par petits pas qui s'inscrit nécessairement dans le temps.



INTRODUCTION



Le numérique responsable tel que défini par l'INR et les Interconnectés porte un sens politique. Comme cela a été affirmé dans le manifeste [Pour des territoires numériques responsables](#) publié en 2021, l'objectif est de répondre dans un juste équilibre au triple impératif social, écologique et éthique.

C'est un enjeu fort de résilience des territoires, d'articulation des différentes politiques publiques et de convergence des transitions. Du point de vue des enjeux numériques, elle offre aussi l'opportunité de donner une trajectoire commune aux différentes actions déjà déployées sur le territoire et de rassembler la diversité des feuilles de route numériques (dématérialisation, inclusion numérique, accessibilité, gestion des équipements, montée en compétences)... sous une bannière commune.

Dans ce contexte, nous voyons l'émergence de contraintes réglementaires et légales pour la sobriété numérique comme un aiguillon pour porter l'action de manière systématique dans les territoires.

Concrètement, la loi instaure aujourd'hui des obligations fortes en matière de sobriété numérique et en particulier sur le matériel qui pèse en France en moyenne 80 % de l'impact environnemental du numérique dans nos organisations. **[La loi AGECE](#) rend obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2023 la prise en compte de l'indice de réparabilité du matériel dans les marchés publics et instaure des obligations d'achat de matériel reconditionné pour toutes les collectivités à hauteur de 20 % du parc informatique.**

[La loi REEN](#) dans ses articles 34 et 35 s'adresse spécifiquement aux collectivités. L'article 35 rend obligatoire pour toutes les communes et intercommunalités de plus de 50 000 habitants l'adoption d'un programme de travail au 1^{er} janvier 2023 et d'une stratégie numérique responsable au 1^{er} janvier 2025.

Au niveau de l'État, le numérique responsable s'inscrit également dans la stratégie France Nation verte qui vise la neutralité carbone d'ici 2050. La coordination du cadre législatif et réglementaire applicable et des travaux engagés par les différents ministères est assuré par le Haut Comité au Numérique Écoresponsable. Cette instance nationale dont le lancement a eu lieu le 14 novembre 2022 est présidée par Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications.

Les premiers groupes de travail sont principalement axés sur la sobriété numérique et le déploiement du numérique au service de la lutte contre le réchauffement climatique. Dans ce cadre, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a mené une expérimentation consistant en un accompagnement spécifique de 6 collectivités-pilotes (Valence Romans Agglo, l'agglomération du Saint-Quentinois, la communauté d'agglomération du pays Ajaccien, le Grand Chambéry, Niort Agglomération et Évry-Courcouronnes) pour élaborer leur stratégie numérique responsable en conformité avec la loi REEN.

En pointant la responsabilité des collectivités à mesurer et à définir une stratégie pour leur organisation mais aussi à l'échelle du territoire, la loi REEN octroie de fait un rôle clé aux communes et intercommunalités pour l'animation des acteurs du territoire.

[« L'étude prospective sur l'empreinte environnementale du numérique en France à l'horizon 2030 et 2050 »](#) réalisée par l'ADEME et l'ARCEP présentée le 6 mars 2023, est éclairante : « A horizon 2050, si rien n'est fait, l'empreinte carbone du numérique pourrait tripler par rapport à 2020 ». A la lecture des scénarios proposés la sobriété et l'implication des acteurs locaux apparaissent comme indispensables pour réussir à limiter l'impact environnemental du numérique. Il est donc temps d'agir ensemble !

La Loi REEN

Loi d'initiative sénatoriale votée le 15 novembre 2021 contient 36 articles, visant à améliorer la connaissance et à agir, répartis sur cinq axes :

- Faire prendre conscience aux utilisateurs de l'impact environnemental du numérique (Art. 1 à 4)
- Limiter le renouvellement des terminaux (Art. 5 à 23)
- Faire émerger et développer des usages du numérique écologiquement vertueux (Art. 24 à 27)
- Promouvoir des centres de données et des réseaux moins énergivores (Art. 28 à 33)
- Promouvoir une stratégie numérique responsable dans les territoires (Art. 34 à 35)

L'article 34 modifie le code de l'Environnement pour intégrer les actions visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique et valoriser le potentiel en énergie de récupération dans le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). Cela inclut la récupération de chaleur produite par les centres de données.

L'article 35 de la loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France prescrit aux communes de plus de 50 000 habitants et aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants d'élaborer, au plus tard le 1er janvier 2025, une stratégie numérique responsable visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique et à prévoir les mesures nécessaires pour les atteindre. Ils doivent, pour ce faire, élaborer un programme de travail préalable à l'élaboration de la stratégie au plus tard le 1er janvier 2023 [...] qui comporte notamment un état des lieux recensant les acteurs concernés et rappelant, le cas échéant, les mesures menées pour réduire l'empreinte environnementale du numérique.

La stratégie numérique responsable devra faire l'objet d'un bilan annuel dans le cadre du rapport, présenté préalablement aux débats sur le projet de budget, sur la situation en matière de développement durable prévu à l'article L. 2311-1-1 du code général des collectivités territoriales.

Le décret 2022-1084 du 29 juillet 2022 vise à préciser le contenu de cette stratégie et les modalités de son élaboration.

« Art. D. 2311-15-1. – Pour l'élaboration de la stratégie numérique responsable mentionnée à l'article L. 2311-1-1, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre mentionnés à ce même article établissent, en lien avec les acteurs publics et privés intéressés, un programme de travail. Ce programme comprend un bilan de l'impact environnemental du numérique et celui de ses usages sur le territoire concerné. Il décrit de plus, sous forme de synthèse, les actions déjà engagées pour l'atténuer le cas échéant.

La stratégie numérique responsable comprend, sur la base du programme de travail ainsi établi, les objectifs de réduction de l'empreinte numérique du territoire concerné, les indicateurs de suivi associés à ces objectifs et les mesures mises en place pour y parvenir. Elle détermine les moyens d'y satisfaire. Ces objectifs et les mesures mises en œuvre peuvent avoir un caractère annuel ou pluriannuel.

Les objectifs de la stratégie peuvent notamment porter sur :

- La commande publique locale et durable, dans une démarche de réemploi, de réparation et de lutte contre l'obsolescence ;
- La gestion durable et de proximité du cycle de vie du matériel informatique ;
- L'écoconception des sites et des services numériques ;
- La mise en place d'une politique de sensibilisation au numérique responsable et à la sécurité informatique à destination des élus et agents publics ;
- La mise en place d'une démarche numérique responsable auprès de tous afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux du numérique et de l'inclusion numérique ;
- La mise en place d'une démarche de territoire connecté et durable en lien avec une démarche d'ouverture et de valorisation des données.

ÉTAPE 1

PRENDRE UN BON DÉPART

- *Composer son équipe*
- *Mettre en place la gouvernance*
- *Cartographier les acteurs*



POURQUOI ?

Le numérique responsable est une démarche permettant de limiter les impacts environnementaux, sociaux et sociétaux du numérique. Elle mobilise de nombreux acteurs : toutes celles et ceux qui imaginent, développent et utilisent le numérique. **C'est l'affaire de toutes et de tous !**

Il s'agit d'une aventure collective qui va bien au-delà de la dimension technique, de la DSI ou DSN. Il est question ici tout autant des actions internes que des actions sur le territoire.

Afin d'être en mesure de prendre en compte les différents enjeux d'un numérique plus responsable et **d'embarquer dans cette démarche les différents acteurs clés dans la durée**, il est donc indispensable de :

- structurer sa démarche,
- construire une équipe en interne car seul.e, il est difficile de tout traiter et de garder un haut niveau de motivation !
- travailler le "sponsoring" afin de légitimer et ancrer la stratégie NR (numérique responsable) dans le temps,
- créer les conditions de la pérennité de la démarche notamment grâce à une gouvernance claire et transverse,
- identifier et comprendre les rôles des acteurs internes et externes sur le sujet pour mieux les mobiliser.

AVEC QUI ?

À ce stade, il s'agit de mobiliser un groupe socle de personnes intéressées, en lien avec l'une des dimensions du NR, curieuses et motivées. Elles jouent le rôle de pionnières du NR au sein de votre collectivité. Comme le dit Margaret Mead : "Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'hommes conscients et engagés puisse changer le monde. C'est même de cette manière que cela s'est toujours produit".

Afin d'envoyer un message fort dès le départ, nous vous conseillons de **constituer un groupe avec des représentants de plusieurs directions/services** et de travailler **en collaboration avec les élus concernés**.

L'ÉQUIPE IDÉALE ?

Il est important qu'une personne incarne le rôle de coordination de la démarche numérique responsable. Selon les moyens de la collectivité et l'ampleur du projet cela peut être une personne dédiée ou une mission confiée à une personne déjà présente dans la collectivité, mais la mission doit figurer dans sa fiche de poste pour lui confier la légitimité nécessaire à la coordination de l'action dans la durée et auprès des différents acteurs de la collectivité qu'il va falloir mobiliser.

Il faut constituer un groupe de pionniers, porteurs de la démarche, pour cela quelques idées :

- miser sur la **mixité entre élus et responsables des services transverses** ;
- veiller à une **représentation des métiers suivants** : informatique, achats et marchés publics, communication, RH, développement durable, activité économique, solidarités ;
- inclure des compétences en **intelligence collective**, concertation, démocratie participative.

N'oubliez pas vos principes fondamentaux : curiosité, motivation, ouverture, capacité à dialoguer avec des métiers très différents.

LA GOUVERNANCE IDÉALE ?

Celle qui assure le mieux la prise de décision et le portage dans la durée dans votre contexte ! Le projet NR s'articule avec la comitologie existante et les pratiques habituelles de la collectivité. Il est essentiel d'identifier un ou plusieurs « sponsors » qui vont porter la démarche au plus haut niveau.

Voici quelques préconisations pour définir votre gouvernance :

- Prévoir un niveau de **suivi stratégique** et un niveau de **suivi opérationnel**.
- **Intégrer élus et agents de l'administration** (si possible DGS et maire/président EPCI).
- Veiller à une **bonne représentation des métiers concernés**.

Le collectif GreenIT.fr dans son benchmark 2022, souligne qu'il convient de bien articuler la démarche numérique responsable avec les autres démarches numériques transverses de l'organisation (Feuille de route Numérique, Plan d'inclusion numérique, Stratégie Numérique Territoriale, etc) mais aussi avec les démarches liées à la transition écologique.

L'enjeu est de faire converger les stratégies de transition environnementale et de transition numérique afin d'éviter des démarches en silo susceptibles de créer un patchwork de mesures incohérentes voire divergentes, contre-productives et énergivores.



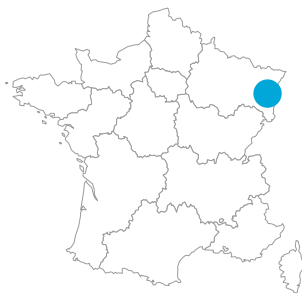
UN PORTAGE POLITIQUE FORT

Ville et Eurométropole de Strasbourg

Caroline Zorn, Vice-présidente et conseillère municipale Eurométropole et Ville de Strasbourg

Bien avant la loi REEN, au sein de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg le service informatique

portait une démarche responsable par le biais d'initiatives telles que le nettoyage de printemps numérique, la mise en œuvre de conventions avec des associations locales pour allonger la durée de vie des équipements...



Avec le nouvel exécutif élu en 2020 cette dynamique a été renforcée. Caroline Zorn, Vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur, recherche, vie étudiante et de la métropole numérique et innovante et Conseillère municipale déléguée en charge de la ville numérique, défend la vision d'un numérique responsable qui va au-delà de la sobriété numérique. Elle porte le sujet de manière forte, avec un pilotage des différentes étapes qui ont mené au vote début 2023.

« La feuille de route a été travaillée avec les élu-es. Nous avons organisé des réunions spécifiques et des ateliers sur les thèmes propres aux différents métiers en identifiant les 32 services à rendre pour répondre aux engagements pour un numérique responsable. Il en ressort une stratégie NR qui se déploie autour de trois axes : sobriétés numériques, solidarités numériques, un marqueur fort du territoire avec libertés numériques. »

De fait, la notion de responsabilité est intégrée dans tous les champs couverts par le numérique, positionné à la croisée de toutes les politiques publiques et de tous les métiers. La collectivité veille également à ne jamais perdre de vue la dimension humaine des enjeux sociaux et sociétaux, en particulier sur les questions de solidarité et d'inclusion.

La délibération a été présentée en conseil municipal le 30 janvier 2023 puis métropolitain le 3 février. Elle a été accompagnée d'une liste d'engagements pour marquer l'entrée dans une nouvelle dynamique et la nécessité d'intégrer un numérique responsable dans toutes les démarches.

TÉMOIGNAGE

POUR ALLER PLUS LOIN



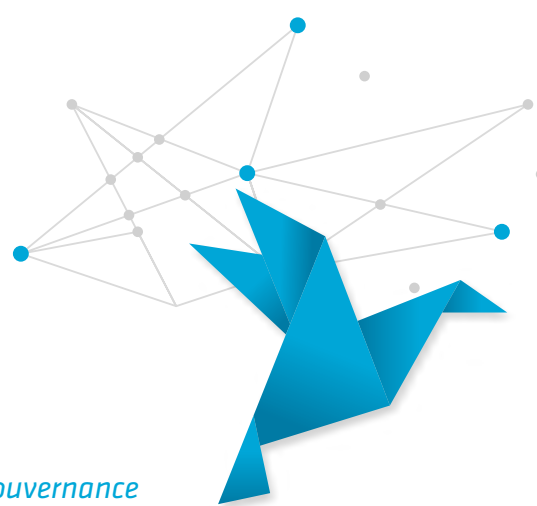
- **Benchmark GreenIT 2022** : <https://club.greenit.fr/benchmark2022.html>
- **Référentiel Label numérique responsable Collectivités Territoriales** : <https://label-nr.fr/referentiel-numerique-responsable/>
- **Cartographie des acteurs proposée par le Groupe de travail** : <https://www.interconnectes.com/guide-outilsnr/> et <https://institutnr.org/boite-a-outils-reen>
- **Sécuriser les prérequis – ANCT** : <https://labase.anct.gouv.fr/ressource/1164>
- **Lancer officiellement la démarche – ANCT** : <https://labase.anct.gouv.fr/ressource/1165>

ÉTAPE 2

PARTAGER UN SOCLE DE CONNAISSANCES

- Sensibiliser les acteurs
- Monter en compétence
- Assurer l'appropriation par l'équipe projet et la gouvernance

Avant d'engager l'action, il est indispensable de bien **comprendre les enjeux et bonnes pratiques du numérique responsable**. Monter en compétences **collectivement** va permettre à l'équipe projet et aux instances de gouvernance de **s'approprier une vision partagée** qui facilitera les prochaines étapes de coconstruction.



POURQUOI ?

Pour trois raisons :

1. Vous êtes une équipe de curieux.ses ! Comprendre un nouveau sujet vous motive.
2. Vous avez envie que vos actions aient un impact positif. Afin d'éviter les «fausses bonnes idées», il faut comprendre les problématiques, les ordres de grandeur, les enjeux, l'état des connaissances, etc.
3. Vous allez porter le sujet en interne, vous allez donc être perçus comme des **«personnes ressources»** ! Incarner le sujet, en tant qu'ambassadeurs, nécessite un socle de connaissances théoriques, même si vous n'allez pas devenir expert.e(s) du sujet en quelques heures !

POUR QUI ?

En interne

- Vous devez former votre équipe de "pionniers" en premier lieu.
- Les sponsors internes et les instances de gouvernance en parallèle.
- Les équipes ciblées dans un second temps.

L'idéal est **d'identifier des référents NR** dans les différentes directions qui jouent à la fois le rôle de relais et d'aiguillon pour la mise en place de la démarche et des actions adaptées aux métiers de la collectivité.

En externe

La sensibilisation gagne à être élargie aux autres collectivités et établissements publics du territoire (mutualisation des sessions et échanges de pratiques). Vous pouvez vous entourer des professionnels du numérique responsable (acteurs de la sensibilisation et de la formation, sociétés de conseil spécialisées, associations) mais aussi mobiliser des acteurs clés et/ou motivés de votre territoire, issus du monde associatif ou économique, etc.

COMMENT ?

Le sujet est bien documenté vous pouvez vous appuyer sur différentes publications de référence, telles que «Vers un numérique responsable : repensons notre dépendance aux technologies digitales» de Vincent Courboulay, «Sobriété numérique : les clés pour agir» de Frédéric Bordage, «L'impératif de la sobriété numérique : L'enjeu des modes de vie» de Fabrice Flipo, «L'âge des low tech : vers une civilisation techniquement soutenable» de Philippe Bihoux, par exemple.

L'ARCEP, l'ADEME et la DiNUM publient régulièrement des travaux sur le sujet disponibles en ligne sur le site du gouvernement.

Des MOOCs existent et permettent aux agents de se former à leur rythme. Citons les deux principaux MOOCs sur le sujet : **le MOOC proposés par l'INR** (<https://www.academie-nr.org>) (Institut du numérique responsable) et **le MOOC de l'INRIA** (<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/impacts-environnementaux-du-numerique/>) (Institut National de Recherche en Sciences et Techniques du Numérique)

Les formats animés et ludiques sont fortement recommandés pour créer une émulation de groupe.

Vous pouvez vous appuyer sur des ateliers «clés en main» qui ont fait leurs preuves. Ils permettent de sensibiliser les équipes au sujet. Les plus déployés à date en collectivités territoriales sont :

- **La Fresque du Numérique** (<https://www.fresquedunumerique.org>).
Il s'agit d'un atelier permettant d'avoir une vision systémique des impacts environnementaux du numérique. L'atelier est participatif et s'appuie sur les dynamiques de l'intelligence collective. Plus de 35 000 participants depuis 2020.
- **La formation de M.I.R Conseil et Formation.**
Formations en présentiel et parcours d'e-learning couvrant les impacts environnementaux, sociaux et sociétaux du numérique <https://www.mir-cf.com/>
- **La formation de l'INRIA Academy :**
<https://www.inria-academy.fr/formation-professionnelle-impacts-du-numerique-sur-lenvironnement/>
- **La formation courte de l'Université de La Rochelle sur les Enjeux et bonnes pratiques du NR**
<https://formations.univ-larochelle.fr/enjeux-et-bonnes-pratiques-du-numerique-responsable>
- **Les formations du CNFPT** qui accompagne les Collectivités à relever les défis de notre société

D'autres formats peuvent être mobilisés : formations en présentiel sur une thématique précise (éco-conception, accessibilité numérique, communication responsable, etc.), conférences d'experts, café NR, corners innovation, etc.

Vous pouvez également recourir aux jeux (Serious Games) créés sur le sujet tels que : Econum, Métacartes Numérique Éthique, The Wokies (escape game en ligne), etc.

De nombreuses alternatives existent, à vous de choisir !

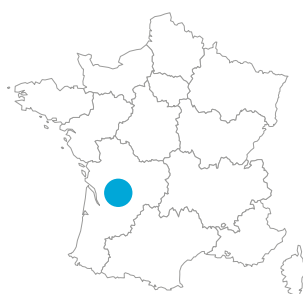


EMBARQUER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Région Nouvelle Aquitaine

Anne-Cécile Petit, Directrice Adjointe - Délégation Numérique - Pôle Développement Économique et Environnemental, Région Nouvelle Aquitaine

TÉMOIGNAGE



Dès octobre 2020, la Région Nouvelle Aquitaine a adopté en séance plénière une feuille de route relative au numérique responsable. La particularité de cette feuille de route réside dans la volonté forte de mettre en place une dynamique de sensibilisation des parties prenantes externes, publiques mais aussi privées. Articulée autour de plusieurs axes en lien avec nos compétences – promotion des usages en priorité auprès des lycées, étudiants, entreprises... –, innovation, formation... –, cette feuille de route vise à faire de la Région un territoire exemplaire en la matière.

L'ambition d'embarquer les acteurs publics et privés du territoire s'appuie sur un grand nombre d'actions car le numérique irrigue aujourd'hui tous les champs économiques et sociétaux. En partenariat avec l'ADEME et les éco organismes, nous agissons fortement pour structurer une filière de reconditionnement/réemploi en Nouvelle Aquitaine en accompagnant les investissements et la montée en compétence et en favorisant l'accès aux gisements. Nous avons fédéré l'ensemble de l'écosystème d'innovation pour porter une candidature régionale au label pôle de compétitivité sur les enjeux du numérique responsable et du numérique, accélérateur des transitions. La Région porte une forte ambition pour faire de la Nouvelle Aquitaine un territoire fer de lance dans l'innovation numérique responsable d'une part et dans l'accompagnement de la filière numérique dans cette trajectoire d'autre part. A l'appui des territoires nous proposons avec l'INR des formations de haut niveau. Destinées à différentes catégories de publics – DSI, entreprises, clusters, agences de développement, organismes consulaires... - cette formation débouche sur une certification d'« ambassadeurs NR » pour une montée en compétence globale des acteurs.

La Région soutient financièrement des projets innovants à impact et se distingue également par le fort soutien au développement de logiciels libres et de communs numériques sur son territoire.

POUR ALLER PLUS LOIN



1. **Guide de bonnes pratiques numérique responsable de la Dinum :** <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/bonnes-pratiques/> Podcasts : L'Octet Vert, Techologie, (Dé) clics responsables, etc.
2. **Guides Ademe :**
 - <https://librairie.ademe.fr/cadic/4932/guide-pratique-face-cachee-numerique.pdf?modal=false>

- <https://librairie.ademe.fr/cadic/6555/guide-en-route-vers-sobriete-numerique.pdf>
- <https://librairie.ademe.fr/cadic/7327/guide-longue-vie-smartphone.pdf>
- <https://librairie.ademe.fr/cadic/174/guide-pratique-ecoresponsable-au-bureau.pdf?modal=false>

ÉTAPE 3

ARTICULER LE NR AUX AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

- Identifier les enjeux et projets environnementaux, sociaux et sociétaux de la collectivité.



POURQUOI ?

Pour être pertinente et pérenne, la démarche numérique responsable de la collectivité doit **s'inscrire dans le projet du territoire**, prendre en compte les priorités sociales et s'articuler avec la démarche de développement durable.

La stratégie numérique responsable va ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs des politiques publiques et va les enrichir ! C'est aussi l'occasion de mettre en cohérence les diverses actions déjà engagées sur le numérique. **Cette mise en cohérence indispensable contribue également à légitimer et renforcer la visibilité de la démarche.**

AVEC QUI ?

- Les élus,
- Les responsables projet Développement Durable / Transition Environnementale / Inclusion et Solidarités / Développement économique / RSE / Donnée...,
- Le service responsable de l'évaluation ou du suivi des politiques publiques.

COMMENT ?

Il convient de prendre connaissance des documents clés structurant le projet de territoire, notamment ceux liés aux enjeux environnementaux ainsi que les projets structurants liés au numérique :

- Programme municipal, intercommunal
- PCAET, PAEDC, RADD et autres schémas directeurs du territoire
- Études socio démographiques, ABS (Analyse des besoins Sociaux)...
- Plan de digitalisation des services, projet de Smart City ou territoire connecté
- Le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)

Par la suite, un dialogue avec les élus et les services responsables de la mise en œuvre du projet de territoire permettra d'identifier le ou les axes prioritaires qui façonneront votre stratégie numérique responsable.

Exemple : si votre territoire a un projet social fort, il conviendra de travailler les axes inclusion numérique, collecte/reconditionnement de matériel et mise à disposition, tiers lieux, Repair Café, etc.

Il vous appartient de bien comprendre les priorités territoriales pour réaliser le rapprochement avec les enjeux du numérique responsable.



ARTICULER LE NR AUX AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

Ville et Agglo de La Rochelle

Jérôme Valais – Chef de projets numériques

TÉMOIGNAGE



Le développement durable est dans l'ADN de La Rochelle depuis près de 50 ans ! Plus récemment sur les enjeux de numérique responsable, nous nous sommes impliqués dès 2019 avec la création de l'Institut du numérique responsable (INR).

Notre projet de territoire à horizon 2040, « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », s'inscrit dans la continuité de ce parcours. Nous avons été la première collectivité à s'engager sur ce sujet en étant lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt Territoires d'Innovation du programme Investissement d'avenir en septembre 2019.

Notre approche en matière de numérique responsable s'articule autour de deux axes :

- la sobriété, pour diminuer notre impact carbone en matière de numérique ;
- la contribution du numérique aux solutions apportées à la transition écologique, notamment via la plateforme de données en Open Source Terreze que nous avons lancée officiellement en décembre 2022, qui agrègera toutes les données relatives à la mobilité, au bâtiment, à l'agriculture, au carbone bleu...

Concernant la formalisation de la stratégie NR demandée par la loi REEN, après une première phase de diagnostic interne et externe, nous sommes dans la phase 2, la rédaction de la feuille de route, où s'élaborent les axes, enjeux, actions et projets, que nous construisons avec toutes les parties prenantes.

Nous sommes très attentifs à inscrire notre feuille de route en cohérence avec les autres politiques publiques. Ainsi la « stratégie numérique responsable de la Ville et de l'Agglo » s'inscrit pleinement dans les valeurs de la collectivité : sobriété, créativité, solidarité et coopérations. La feuille de route est également déclinée dans le Projet de service de la Direction de la Transformation Numérique. Les actions numériques responsables s'inscrivent dans notre démarche d'obtention du label « Territoire engagé Transition Écologique - Climat-Air-Energie » (Citer'gie). Enfin l'ensemble de la dynamique se fait en articulation avec le PCAET et [les objectifs de développement durable \(ODD\)](#) ; les actions NR figurent dans le rapport développement durable de l'Agglo des quatre ODD les plus présents.

Cette vision globale, se retrouve également à travers différentes initiatives que nous portons en interne via des actions de sensibilisation menées auprès des agents de nos collectivités et des communes du territoire, à l'exemple du Digital Cleanup Day ou la réalisation d'une Fresque du Numérique auprès des habitants via les associations rochelaises.

A l'échelle du territoire, nous veillons à engager cette transition avec les acteurs locaux. Ainsi la Charte numérique responsable a été signée le 18 juin 2019 de manière conjointe par la Ville, l'Agglo, le Grand port de commerce, l'Université et le quartier bas carbone Atlantech. Nous avons également établi la cartographie des acteurs rochelais pour une seconde vie du numérique.

POUR ALLER PLUS LOIN



- [Les objectifs de développement durable de l'ONU \(ODD\)](#)
<https://www.un.org/fr/exhibit/odd-17-objectifs-pour-transformer-notre-monde#:~:text=Pr%C3%A9server%20et%20restaurer%20les%20%C3%A9cosyst%C3%A8mes,l'appauvrissement%20de%20la%20biodiversit%C3%A9> et <https://www.ecologie.gouv.fr/ODD>
- [Le PCAET](#) : <http://outil2amenagement.cerema.fr/le-plan-climat-air-energie-territorial-pcaet-r438.html>
- [Le SRADDET](#) : <https://www.ecologie.gouv.fr/sraddet-schema-strategique-prescriptif-et-integrateur-regions>
- [Des politiques publiques](#) : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques>
- [Sur la fracture numérique](#) : <https://www.fragilite-numerique.fr/> et <https://portrea.fr/>

ÉTAPE **4**

RÉALISER SON ÉTAT DES LIEUX NR



- *Établir un état des lieux quantitatif et qualitatif*
- *Recenser les actions engagées et celles envisagées*

Le décret n°2022-1084 du 29 juillet 2022 de la loi REEN demande aux collectivités **d'établir au 1^{er} janvier 2023 le programme de travail préalable à l'élaboration de sa stratégie NR et de réaliser «un bilan de l'impact environnemental du numérique et celui de ses usages sur le territoire»** qui «décrit, sous forme de synthèse, les actions déjà engagées pour l'atténuer le cas échéant».

L'état des lieux doit permettre de répondre à la question : où en suis-je et quels sont mes axes de travail prioritaires ? Cet état des lieux doit comporter des volets quantitatif et qualitatif.

POURQUOI ?

Pour définir une stratégie numérique responsable, il faut tenir compte, comme nous l'avons vu, du projet de territoire. Il faut également intégrer votre réalité à l'instant T : vous avez très probablement d'ores et déjà lancé des actions, mobilisé des acteurs, etc. Votre future stratégie peut être aussi l'occasion de travailler sur des axes jusqu'ici peu animés.

Réaliser son état des lieux numérique responsable est une étape essentielle et réglementaire qui doit vous permettre :

- de recenser les actions réalisées parfois depuis longtemps et les mettre en avant (par exemple : rationalisation des imprimantes, allongement de la durée de vie des ordinateurs, etc.). En effet, ce n'est pas parce que vous n'avez jamais eu de stratégie numérique responsable que vous n'avez jamais réalisé d'action "NR" !
- d'identifier les axes de travail pour les prochains mois, les prochaines années,
- d'apporter une aide précieuse à la hiérarchisation des actions que vous allez inscrire dans votre plan d'action grâce à la mesure ou à l'évaluation qui permettent de les objectiver.

A noter : Il est difficile de produire une mesure précise des impacts. Cela ne constitue toutefois pas un frein bloquant ! **L'important est de pouvoir évaluer la réalité de la situation afin d'établir une situation de départ avec les bons ordres de grandeur.**

L'état des lieux est donc un "entrant" important en vue de l'élaboration de votre stratégie numérique responsable. Les informations que vous allez recueillir vont **vous aider à cibler en priorité les domaines qui auront le plus d'impact et ceux où une action est la plus facile à lancer.**

AVEC QUI ?

Ce premier diagnostic de la situation du territoire en matière de numérique responsable aborde différents axes d'intervention de la collectivité et la prise en compte des acteurs. Il convient d'engager le dialogue avec :

- **les acteurs internes** (Direction SI, Achats, Communication, etc.) ;
- **les acteurs du territoire** (via des rencontres ou un questionnaire par exemple).

COMMENT ?

Pour réaliser un état des lieux, vous disposez généralement de trois leviers principaux :

- **l'analyse documentaire**, le recueil et l'analyse des données ;
- **des entretiens individuels ;**
- **des groupes de travail.**

Pour vos entretiens et groupes de travail, nous vous conseillons de démarrer vos temps d'échange par un rappel du cadre de votre mission et des enjeux NR à vos interlocuteurs. Par la suite, laissez-les vous parler de leurs réalisations et n'hésitez pas à vous appuyer sur les référentiels existants afin de structurer les échanges.

Afin d'évaluer l'empreinte environnementale du numérique en interne et sur votre territoire (volet quantitatif de votre état des lieux), vous pouvez au choix :

- vous appuyer sur le bilan carbone ou toute autre étude réalisée par votre collectivité, en identifiant ou en extrapolant la part liée au numérique ;
- recourir à un prestataire extérieur spécialisé pour réaliser votre bilan carbone ou une évaluation de l'empreinte environnementale du numérique sur plusieurs critères (GES, Eau, Ressources, Energie a minima) ;
- utiliser l'outil eNRT (voir encadré) que nous avons élaboré dans le cadre du groupe de travail ou tout autre outil de votre choix pour réaliser de manière simple et autonome une évaluation de l'impact carbone du numérique de votre territoire.

L'outil eNRT (voir encadré) entend répondre à la demande récurrente des territoire d'avoir **un accès simplifié aux référentiels existants**. Mis à disposition librement par l'INR et les Interconnectés cet outil est un tableur dans lequel nous avons identifié les principaux points d'évaluation qui concernent les collectivités. L'outil reprend [le référentiel de bonnes pratiques NR](#) de l'INR et de la DINUM ainsi que le cadre d'analyse du [Label numérique responsable](#).

Vous pouvez également vous appuyer sur le guide des bonnes pratiques de l'association GreenIT .Pour compléter cette évaluation, nous vous invitons à utiliser l'outil Eco-clic porté par [l'association Declic](#). D'autres outils en cours de développement seront bientôt disponibles (proposés entres autres par l'ANCT, le CGDD, la DINUM).

L'outil parfait n'existe évidemment pas. Cependant, tous vous permettront de disposer d'éléments quantitatifs et d'ordres de grandeur qui vous aideront à hiérarchiser les actions de votre plan d'action.

OENRT : OUTIL D'ÉVALUATION NR DU TERRITOIRE

Pour guider le travail de chaque collectivité, le groupe de travail INR et Interconnectés a produit un outil qui identifie les principales sources et vous permet de réaliser un premier bilan quantitatif et qualitatif de l'impact environnemental du numérique au sein de votre organisation et votre territoire. <https://www.interconnectes.com/guide-outilsnr/>

Cet outil disponible gratuitement et publié sous licence Etalab vise à :

- évaluer l'empreinte carbone du numérique au sein de votre organisation (postes de travail, réseau, salles serveur, services hébergés, projets de territoire connecté, prestations) ;
- évaluer l'empreinte carbone du numérique sur votre territoire ;
- recenser les actions d'ores et déjà mises en œuvre en s'appuyant sur deux référentiels :
- le référentiel des bonnes pratiques de la DINUM ;
- le référentiel du label numérique responsable de l'INR (déclinaison collectivités territoriales).

Nous vous invitons à consulter le guide d'aide à la saisie pour savoir qui mobiliser et comment renseigner les données. Un formulaire de feed-back est également à votre disposition pour enrichir une prochaine version améliorée grâce à vos retours d'expérience.

Quelques conseils pour renseigner ce fichier :

1. Mobilisez différents acteurs, expliquez-leur les principaux impacts du numérique et présentez-leur l'outil.
2. Adoptez une démarche itérative ! N'hésitez pas à renseigner des approximations de volume et de durée de vie dans un premier temps. N'hésitez pas à laisser des cases vides. Ce qui est important c'est de s'habituer à la mécanique et d'améliorer sa précision campagne après campagne !
3. Utilisez les onglets "bonnes pratiques" afin de recenser des actions réalisées mais également pour vous inspirer !

Enfin, nous vous invitons à rester vigilants sur plusieurs points :

1. Il s'agit d'un outil d'évaluation et non de mesure (comme de très nombreux outils du marché d'ailleurs). Il vous permettra de mieux appréhender les notions et de vous inscrire dans une démarche d'amélioration continue.
2. L'impact environnemental du numérique ne se limite pas aux gaz à effet de serre (GES) ! En effet, la consommation des ressources (métaux rares notamment) et de l'eau sont des indicateurs prédominants qui tendent à être pris en compte plus largement.
3. Le numérique responsable porte également sur les aspects sociaux et sociétaux du numérique !

Enfin, n'hésitez pas à enrichir le diagnostic de points où le numérique revêt une importance spécifique, en lien notamment avec la Responsabilité Sociale des Organisations (RSO) : l'inclusion numérique, l'accessibilité, la parité hommes-femmes, des démarches relatives à l'éthique, etc.



TÉMOIGNAGE

LES ACCÉLÉRATEURS DE LA DÉMARCHE NR

Bordeaux Métropole

Mathias HUMMEL, Directeur des Communs Numériques, Direction Générale Numérique et Systèmes d'Information



Notre action en matière de numérique concerne Bordeaux Métropole et 18 villes qui ont mutualisé cette compétence. Cela représente environ 800.000 usagers et 20.000 agents.

Nos élus ont délibéré dès 2021 sur sept orientations numériques pour notre territoire.

Le crédo est d'agir pour un numérique choisi et utile par un juste équilibre entre le déploiement de services et outils numériques pour nos usagers et agents et la maîtrise des impacts environnementaux, sociaux et sociétaux sur le territoire.

Cette stratégie responsable porte sur notre politique numérique de façon globale, touche les dimensions environnementale, sociale, sociétale et éthique et adresse tous les acteurs du territoire : les usagers, les agents de l'administration, les écoliers, les entreprises et associations.

Des objectifs concrets et des indicateurs de suivi devraient faire l'objet d'une délibération, très prochainement. De l'accompagnement des acteurs du territoire à une politique d'achats engagées pour le numérique sans oublier l'atténuation de la fracture numérique mais aussi l'accompagnement du cycle de vie des matériels et logiciels informatique l'écoconception de services numériques accessibles au plus grand nombre, les enjeux de maîtrise pour garantir souveraineté et éthique, et la création de communs numériques : tous les domaines sont couverts.

Un exemple d'accélérateur de notre démarche a été de mettre en place un système de mesure de notre empreinte carbone numérique à échelle de Bordeaux et des 18 communes. Pour cela nous avons travaillé avec une start-up nantaise (Aguaro) et la solution My IT footprint. La particularité de cette approche est de pouvoir relier cet outil directement à notre logiciel de gestion des équipements et de gestion du patrimoine informatique. Cela permet ainsi d'automatiser la mesure de l'empreinte sur la base des chiffres d'équipements en temps réel. C'est concret, cela permet d'éclairer la décision, d'effectuer des simulations et de porter une vraie stratégie.

Parmi les nombreuses actions déjà déployées, nous sommes également en train de mettre en place un écoscore qui s'intégrera aux critères de choix pour la validation des projets au même titre que le critère financier ou social. **La comitologie, la mesure et les indicateurs de suivi de la mise en place de cette stratégie, sont des facteurs clés de réussite !**

POUR ALLER PLUS LOIN



- **Cadre d'analyse du Label NR de l'INR**
<https://label-nr.fr/referentiel-numerique-responsable/>
- **Guides des bonnes pratiques**
<https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/bonnes-pratiques/bonnes-pratiques/>
https://club.greenit.fr/doc/2022-06-GREENIT-Referentiel_maturite-v3.pdf
- **Réaliser son diagnostic > ANCT >**
<https://labase.anct.gouv.fr/ressource/1166>
- **Bilan GES des organisations publiées sur la base ADEME :**
<https://bilans-ges.ademe.fr/fr/bilanenligne/bilans/index/siGras/0>
- **L'outil Eco-Clic :**
<https://www.asso-declic.fr/leco-clic-initier-une-demarche-collective-sur-le-numerique-durable/>
- **L'outil EcoDiag proposé par EcoInfo-CNRS :**
<https://ecoinfo.cnrs.fr/ecodiag-calcul/>
- **L'outil WeNR proposé par l'INR :**
<https://wenr.isit-europe.org/fr/wenr-mesure-empreinte-si/>

ÉTAPE **5**

DÉFINIR L'AMBITION NR DE LA COLLECTIVITÉ

- Définir l'ambition NR de la collectivité
- Fixer des priorités
- Identifier les publics cibles



POURQUOI ?

Le travail d'évaluation et de bilan de la situation NR de la collectivité et du territoire permet **d'objectiver la stratégie à mettre en place**. Il faut à présent en partager les constats et mobiliser les parties prenantes pour définir l'ambition NR de la collectivité et **fixer les priorités**.

En ce domaine la loi ne fixe aucune obligation, il est par contre demandé que la collectivité prenne en compte également la situation du **territoire**.

Selon l'état des lieux, les priorités seront différentes. Si l'on part d'une page vierge, il est pertinent de se concentrer sur des actions rapides ou à fort impact pour démarrer. Si le travail est déjà bien avancé au sein de la collectivité, il peut être opportun de se tourner vers les acteurs du territoire afin de lancer des actions en direction des entreprises, pour sensibiliser la population, par exemple.

Le numérique responsable est un vaste sujet, et la mise en œuvre d'une stratégie dédiée, un travail de long terme. Pour intégrer l'ensemble des piliers, il convient de **clarifier le niveau d'ambition, les publics cibles, et les priorités**. Il est ensuite recommandé de **travailler par étape** afin de mieux **cibler vos efforts** et de les rendre lisibles en interne et en externe.

AVEC QUI ?

Il s'agit d'un travail de co-construction entre **les élus, la DG et les services** qui concourent au développement du numérique responsable. Il est important de remobiliser ici la gouvernance mise en place dès l'étape 1.

Selon la place donnée aux actions en direction des acteurs du territoire, il sera opportun d'ouvrir le dialogue voire de créer des temps de travail avec les représentants **des écosystèmes locaux**, les entreprises, les citoyens, les associations...

Les territoires sont riches de compétences, **des parties prenantes externes** (universitaires, experts, écosystèmes et acteurs territoriaux, etc.) **peuvent vous aider à cette étape**.

COMMENT ?

C'est le moment où projet de territoire et démarche numérique responsable doivent se rencontrer.

Nous vous suggérons de travailler selon une méthode de co-construction. Il faut d'entrée poser l'objectif de définir une ambition claire pour le numérique responsable de la collectivité (périmètre, priorité entre environnement, impact social et sociétal).

Nos préconisations :

- Inscrire ou articuler l'ambition NR aux autres documents stratégiques de la collectivité.
- Définir une ambition NR en 1 à 2 phrases et identifier quelques chantiers clés à mettre en œuvre en priorité.
- S'assurer que l'ambition répond aux objectifs de la méthode SMART : Spécifique, Mesurable, Acceptable (et Ambitieuse), Réaliste, Temporellement définie.

Concrètement nous vous suggérons de procéder de la manière suivante :

1 Réunion de cadrage : sensibilisation et présentation des résultats du bilan

- Rappel de la feuille de route politique territoriale (développement durable, numérique et solidarités numériques).
- Rappel du périmètre et des notions du numérique responsable (un quiz peut être réalisé pour impliquer et sensibiliser les participants).
- Présentation de la synthèse de l'état des lieux NR réalisé.
- Préparation des ateliers de co construction : définir les axes prioritaires qui seront travaillés plus en détails.

2 Réunions de co construction pour définir l'ambition NR de la collectivité et identifier les chantiers prioritaires

- Réunir en groupes de travail thématiques les acteurs pertinents pour définir plus précisément les ambitions sur les thématiques choisies, et identifier les moyens à mobiliser, les cibles, les impacts attendus, les actions à mener ...

Un temps de mise en commun de ces travaux est ensuite partagé et validé par la gouvernance NR de la collectivité qui valide l'ambition constituant le socle de la stratégie.

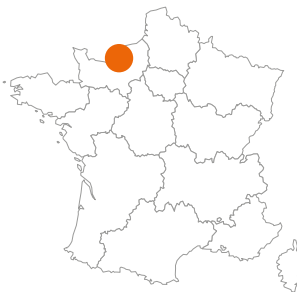


TÉMOIGNAGE

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Métropole Rouen Normandie,

Doralie Besnard-Guiol, Chargée de développement transition numérique



Le sujet du numérique responsable est travaillé par la Métropole Rouen Normandie depuis environ cinq ans, grâce à la création d'une « coalition numérique responsable » est co-animée avec l'Ademe, Pôle Emploi et Normandie Web Xperts. Ensemble, nous avons sensibilisé au numérique responsable des entreprises et des communes.

Il y a deux ans, nous avons mis en place un parcours d'accompagnement. Ce dernier dure un an et s'adresse à toutes les structures de notre territoire. Il débute par deux jours de formation aux grands enjeux du NR puis tout au long de l'année nous proposons des ateliers thématiques, animés par des experts, ainsi que des actions collectives.

La 2^{ème} promo a été lancée il y a quelques semaines. Elle compte quinze structures soit une trentaine de personnes en tout. Nous avons demandé la constitution de binômes, alliant des profils DSI et RSE afin d'intégrer davantage d'enjeux. Les participants sont désormais invités à réaliser un autodiagnostic de leur structure, indispensable pour mesurer la progression. Ils ont jusqu'à la fin de l'année pour mettre en place à minima dix actions NR.

Autre action collective, déployée en 2023 par 35 structures du territoire : le Digital Cleanup Day, porté par l'Institut du numérique responsable et le World Cleanup Day, qui permet de sensibiliser aux nettoyages de données que nous produisons, au recyclage des équipements électroniques et au réemploi. Cette action illustre la mise en place d'un collectif autour du numérique responsable. La Métropole est également partenaire du Tech4Good Tour, qui permet de sensibiliser chaque année 500 étudiants, des futurs créateurs de services numériques, à l'importance d'un numérique sobre et responsable.

Nous avons donc lancé une multitude d'actions, internes et externes, et souhaitons désormais écrire une feuille de route NR structurée et ambitieuse. La loi REEN est un formidable levier pour cela. Reste à créer les meilleures conditions possibles pour déployer sereinement cette feuille de route, à savoir dédier des moyens humains et financiers.

POUR ALLER PLUS LOIN



- Exemple de Quiz : <https://longuevieauxobjets.gouv.fr/entreprise/grand-quiz-du-numerique>
- World CleanUp Day : <https://www.worldcleanupday.fr/>
- Tech4Good Tour : <https://techforgoodtour.com/>
- Objectifs SMART :

S	M	A	R	T
Spécifique	Mesurable	Atteignable	Réaliste	Temporel
Fixer de vrais chiffres avec de vrais délais	Assurez-vous que votre objectif est traçable.	Travailler à un objectif qui est difficile, mais possible.	Soyez honnête avec vous-même vous savez de quoi vous et votre équipe êtes capables.	Donnez-vous un délai.
Ne pas : dire, "Je veux plus de visiteurs."	Ne pas se cacher derrière des mots à la mode.	Ne pas essayer de conquérir le monde en un jour.		Ne pas courir après un objectif que vous pourriez atteindre, "un jour".

ÉTAPE
6

RÉDIGER LA FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE

- Traduire l'ambition politique en feuille de route
- Préciser les objectifs, la méthode et les étapes clés
- Faire émerger un récit commun



POURQUOI ?

L'ambition définit le cap vers lequel vous souhaitez tendre, les priorités en matière de numérique responsable pour votre territoire. La feuille de route stratégique va permettre de préciser cette ambition et présenter le chemin que vous souhaitez emprunter.

AVEC QUI ?

- L'équipe projet et les élus,
- le service communication,
- des facilitateurs, experts en intelligence collective ou tout autre service permettant de créer une émulation collective.

COMMENT ?

Il n'existe pas de bonne ou de mauvaise manière d'aborder cette étape. La définition de la feuille de route doit s'inscrire dans votre contexte, vos modes de faire et vos circuits de décision. Nous vous invitons à porter une attention particulière aux éléments suivants :

- **Le caractère communicant** : la feuille de route est un document de communication. Il doit ainsi être accessible au plus grand nombre, tant en interne qu'en externe (FALC : Facile à Lire et à Comprendre).
- **Le caractère pédagogique** : la feuille de route doit permettre de préciser votre ambition. Elle doit l'illustrer, l'expliquer, la rattacher au projet de territoire : **lui donner du sens**.

L'exercice est plus qu'un exercice de communication. C'est le moment où vous allez affirmer une vision, une trajectoire et où vous allez les rendre désirables ! Nous vous conseillons ainsi d'impliquer l'équipe projet, les élus et le service communication dans cette étape afin de rendre lisible et partageable l'ambition commune, de faire émerger un 'récit' commun.

Voici une liste indicative de points à inclure dans votre feuille de route stratégique :

- Le rappel (rapide) de ce qu'est le numérique responsable.
- Le lien avec votre politique de développement durable, d'inclusion numérique et votre approche éthique et sociétale du numérique.
- La présentation de l'ambition NR.
- La présentation du pourquoi de cette ambition avec verbatim de l'élu (des élus) et du DGS (DGA).
- La présentation des grands objectifs par thématique du numérique responsable :
 - Environnement, social, sociétal
 - En interne et sur le territoire
- Les grands résultats attendus : les impacts visés.
- Les acteurs que vous allez mobiliser (internes et externes).
- Les grandes échéances que vous vous fixez.
- Le portage envisagé pour la feuille de route.
- Les modalités de suivi et de communication autour de la feuille de route : les grands rendez-vous.
- Etc.

De nombreux territoires ayant engagé cette démarche témoignent de l'intérêt que cela représente pour eux de pouvoir rassembler en une vision commune les différentes actions portées par la collectivité en matière de numérique.

L'émergence de cette vision cohérente est un élément très structurant et fédérateur pour la suite.

Si le document final est volumineux, n'oubliez pas de prévoir une synthèse. "Une image vaut mille mots" : n'hésitez à faire appel à des modélisations graphiques et infographiques.



TÉMOIGNAGE

STRUCTURER UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE

Grand Chambéry,

Dominique Pommat, délégué au numérique



Avant le vote de la loi Reen, notre DSI avait déjà lancé de nombreuses actions. Dès 2019, nous avons formalisé dans un schéma directeur un travail sur la trajectoire numérique de la ville et de l'agglomération et intégré dans notre politique d'achats une durée de vie et une robustesse des matériels plus importantes que la moyenne : nous faisons du numérique responsable sans le savoir !

La loi a été un accélérateur qui nous a permis de formaliser une démarche et de passer à une étape opérationnelle. Nous étions en train de concevoir un nouveau service dédié, il y a eu un alignement

des planètes qui a permis de structurer, de donner du sens et d'avancer dans un délai assez court. La DSI est davantage positionnée en stratège, dans un ensemble où les sujets sont reliés par le numérique qui acquiert ainsi un sens politique. Indépendamment, l'agglomération a fait un plan de sobriété intégrant notamment les mesures de la température des salles, les coupures de poste, avec des objectifs complémentaires à la démarche NR qui a pu ainsi être bien identifiée par la Direction Générale. Nous avons été ainsi agrégateurs de solutions mais aussi aiguillon. La maturité sur le sujet était plutôt bonne, ce qui manquait c'est la compréhension des impacts environnementaux, nous en avons pris conscience grâce à nos formations.

Pour rédiger notre feuille de route, nous avons bénéficié de l'accompagnement proposé par l'ANCT, avec une méthodologie en trois phases, de l'étape initiale d'inventaire et diagnostic jusqu'à l'élaboration de quinze fiches actions en passant par la mise en place d'une stratégie de gouvernance, le renforcement de la politique DEEE / économie circulaire. Le timing était serré, notre feuille de route ambitieuse. Nous l'avons construite à deux niveaux :

- les actions prioritaires telle que la mesure de l'impact carbone du SI, la sensibilisation au sujet et la diffusion de bonnes pratiques, la formation des chefs de projets métier et IT à l'écoconception – une vraie révolution culturelle pour un sujet qui désormais infuse tous les secteurs..., avec un portage par la DGS pour un pilotage à la fois plus imbriqué et plus pérenne... ;
- les actions qui demandent un arbitrage supplémentaire comme la généralisation de la dimension environnementale dans le pilotage de tous les projets IT ou la gestion en fin de vie des équipements avec l'enjeu des filières de ré-emploi...

Dans le prolongement de cette expérimentation, nous entamons une action avec l'appui du Cerema, pour évaluer les coûts / bénéfices d'une solution numérique avec comme cas d'usage l'optimisation des tournées de collecte à l'aide de capteurs et d'un outil de supervision. Imbriquée dans notre plan de sobriété, notre action vise en outre à respecter les livrables de la loi Reen en fin d'année. La brique NR va également contribuer à notre rapport de développement durable.

POUR ALLER PLUS LOIN



- **Guide UTILO (Intelligence collective) réalisé par un collectif en Bretagne:** <https://ripostecreativebretagne.xyz/?Utilo> et <https://www.modernisation.gouv.fr/laboratoires/projets/boite-outils-utilo>
- **La feuille de route NR de l'Agglomération de La Rochelle:** <https://www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique/numerique?article=numerique-responsable>
- **La feuille de route NR de Antic Pays Basque:** <https://www.antic-paysbasque.com/wp-content/uploads/2021/03/>

- **Feuille_de_route_2021_2023_anticPaysBasque.pdf**
- **La stratégie NR de Rennes, Ville et Métropole:** <https://metropole.rennes.fr/un-numerique-plus-responsable-pour-quoi-faire-et-comment>
- **Élaborer la Feuille de route – ANCT:** <https://labase.anct.gouv.fr/ressource/1167>
- **Facile à Lire à Comprendre:** <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-culturel/Culture-et-handicap/Facile-a-lire-et-a-comprendre-FALC-une-methode-utilite>

ÉTAPE **7**

FAIRE VOTER LA FEUILLE DE ROUTE

- Marquer l'engagement de la collectivité
- Faire connaître la stratégie NR de la collectivité
- Mettre au vote de la feuille de route pour rallier largement les acteurs



POURQUOI ?

La feuille de route NR coconstruite constitue une feuille de route politique. La soumettre au vote est important : c'est **un acte symbolique fort qui marque publiquement l'engagement de la collectivité** à s'inscrire durablement dans cette démarche pour un numérique plus responsable.

AVEC QUI ?

Selon le contexte spécifique de la collectivité l'adoption de la feuille de route est soumise aux instances délibérantes habituelles :

- Conseil municipal,
- Conseil syndical, communautaire, conseil de la métropole,
- Commissions thématiques - conseil départemental ou régional,
- Toutes instances de décision propres à votre organisation.

COMMENT ?

- Préparation de la délibération,
- Présentation par le ou les élus référents,
- Vote.

POUR ALLER PLUS LOIN



Vous pouvez accentuer votre engagement et lui donner plus de visibilité en :

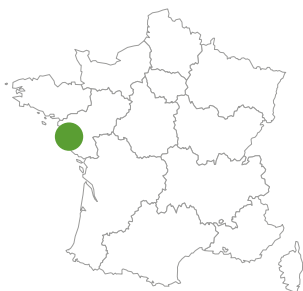
- **signant** par exemple la charte de l'Institut du numérique responsable : https://charter.isit-europe.org/?lang=fr_FR
- **rejoignant** des groupes de travail et d'échange tels que :
- l'initiative Planete Tech'Care portée par Numeum <https://planet-techcare.green/manifeste/> rejointe notamment par la Ville de Bordeaux, le département de l'Essonne et l'eurométropole de Strasbourg
- l'Alliance GreenIT (AGIT) : <https://alliancegreenit.org>
- Label LUCIE : <https://label-nr.fr/>
- Le programme TNT de la Dinum, Les interconnectés, l'INR par exemple portent des groupes de travail dédiés aux collectivités sur ces sujets



L'AMBITION D'UN NUMÉRIQUE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Métropole de Nantes,

Francky Trichet, vice-président Nantes Métropole



Dans la lignée des axes stratégiques portées par la commission numérique des Interconnectés nous avons adopté lors de la 9e édition de la Nantes Digital Week en septembre 2022 un manifeste pour un numérique responsable à l'échelle de notre territoire.

Il porte sur 10 premiers engagements qui s'inscrivent dans le prolongement des actions mises en place par la Métropole de Nantes dans le cadre du plan « Innovation et Numérique » lancé en 2015 et centré sur le développement économique de l'écosystème numérique nantais. Cette première série d'engagements permet à la fois d'accompagner

les usages et de matérialiser la volonté des acteurs locaux. Ils concernent l'accès au numérique, la sensibilisation à l'impact et la mesure de celui-ci, le développement d'une culture des communs, une politique de données vertueuse et ambitieuse, l'émergence d'une filière de réduction, réparation et recyclage (4R) locale et l'appui aux innovations qui soutiennent les transitions écologiques des entreprises et des citoyens.

Et pour inscrire politiquement ces enjeux nous allons au premier semestre 2023 porter au vote la stratégie numérique responsable de la Métropole de Nantes.

Avec la présentation de cette nouvelle stratégie pour un numérique social, écologique et éthique, Nantes réaffirme aujourd'hui sa singularité historique. Celle d'un numérique qui n'est pas une fin en soi, mais un moyen au service d'un projet de territoire porté par une large coalition d'acteurs publics et privés que je salue. Celle d'un numérique porteur d'opportunités pour toutes et tous, que l'on habite à Nantes, des Dervallières à l'île de Nantes ou dans chacune des 24 communes de la métropole. Celle d'un numérique qui s'engage résolument en faveur de la transition écologique. Celle, enfin, d'un numérique éthique, qui continuera à porter des valeurs fortes en France, en Europe, dans le monde.

Les exemples d'actions que nous déclinons au quotidien sont nombreux, mais je voudrais en prendre deux particulièrement emblématiques. Je pense d'abord à l'expérimentation actuellement en cours et qui permet de doter plus de 100 logements sociaux d'un quartier politique de la ville de Nantes d'une offre publique d'internet haut débit de qualité. Mais je pense également à notre politique volontariste pour soutenir l'émergence d'une filière de réduction, reconditionnement, réparation et recyclage (4R) des équipements numériques, une nouvelle famille nantaise créatrice d'emplois pour toutes et tous.

POUR ALLER PLUS LOIN



- Valider la Feuille de route > Anct : <https://labase.anct.gouv.fr/ressource/1168>
- Délibération/stratégie publiée de Rennes : fichiers pdf des délibérations en conseil municipal et métropolitain
- Délibération/stratégie publiée de Strasbourg : https://storage.creacast.com/strasbourg-vod/documents/20230203_EM_delib.pdf

ÉTAPE **8**

DÉTAILLER UN PLAN D'ACTION OPÉRATIONNEL

- *Décrire le plan d'action opérationnel*
- *Détailler avec les directions concernées les actions, délais ressources et moyens*
- *Définir les indicateurs de pilotage et d'évaluation*



POURQUOI ?

L'ambition aura défini les objectifs à atteindre, la feuille de route, le chemin à suivre. Il vous reste une brique (capitale) pour vous lancer : le plan d'action opérationnel !

Vous allez ainsi passer d'une vision globale à une vision détaillée précisant **les actions, les délais, les ressources et moyens à mettre en œuvre pour concrétiser votre feuille de route**

AVEC QUI ?

- L'équipe projet,
- Les porteurs et contributeurs des différentes actions et projets.

COMMENT ?

Pour formaliser un plan d'action, précisant les chantiers clés, les ressources, les délais, les inter/dépendances, etc. plusieurs ingrédients sont nécessaires :

- une bonne connaissance et compréhension de l'ambition et de la feuille de route votée,
- des idées, inspirations pour leur mise en œuvre opérationnelle,
- des représentants des différents métiers qui vont réaliser des actions,
- de la méthode, de la patience et parfois de l'humour
- beaucoup de dialogue et de co construction !

N'hésitez pas à vous inspirer librement des étapes suivantes pour mieux vous les approprier, elles constituent une première proposition. N'oubliez pas de partager vos expériences afin que toutes les collectivités puissent en profiter !

1 Constitution de l'équipe

Nous vous encourageons à impliquer dès le départ les équipes qui vont mettre en œuvre les actions afin qu'elles puissent s'approprier les notions et définir les tâches et actions qui leur semblent les plus pertinentes. Il en va de l'acceptabilité et de l'adhésion au projet, de sa pérennité.

En termes de compétences, privilégiez des profils :

- issus des différents domaines du NR (IT, achats, communication, RH, développement durable, etc.) ;
- créatifs (pour la recherche d'idées, de chantiers à conduire), analytiques (pour aller chercher les bonnes idées dans la littérature par exemple) ;
- organisateurs / méthodiques : pour évaluer la charge de travail, ordonnancer, hiérarchiser, coordonner ;
- facilitateurs : pour assurer une bonne dynamique de groupe.

2 Lancement et préparation

Dans un premier temps, il est important que tous les participants disposent d'un même niveau d'information et de connaissances.

Vous pouvez ainsi prévoir une session d'initialisation permettant à chacun de se connaître et de partager les enjeux du numérique responsable et sa traduction pour votre collectivité.

Une fois cette étape initiale réalisée, nous vous conseillons de partager l'ensemble des ressources qui vont permettre aux participants de trouver les actions et d'en évaluer la charge. C'est le moment de mettre à disposition les guides thématiques clés (cf. ressources ci-dessous). La prise de connaissance de ces guides par les participants leur servira d'inspiration et surtout les positionnera comme des coconstructeurs du plan d'action.

3 Formalisation du plan d'action

À partir des priorités énoncées par votre exécutif, de votre existant et des guides thématiques, vous allez pouvoir identifier des actions et projets qui permettront de rendre opérationnelle la vision stratégique.

Afin de pouvoir assurer la faisabilité et le suivi du plan d'action, il est souvent pertinent de qualifier chacune des actions ou projets. Vous pourrez par exemple préciser pour chacune :

- L'objectif stratégique auquel l'action ou le projet répond.
- La dimension du NR visée (impact environnemental, social, sociétal).
- La portée (interne ou externe) de l'action.
- La priorité (par exemple une échelle de 1 à 3), la facilité de mise en œuvre, l'impact.
- La durée estimée.
- La période de démarrage.
- La personne responsable du bon déroulement.
- Les contributeur.trice.s.
- La charge de travail estimée (par exemple X jours par mois).
- Les résultats attendus et les indicateurs clés de performance et d'avancement.
- Les dépendances avec d'autres projets.

Il est important de définir des objectifs clairs et des indicateurs de pilotage pour suivre la mise en œuvre du plan d'actions. La qualification peut représenter une étape fastidieuse. N'hésitez pas à travailler par petits groupes et à utiliser des techniques telles que la matrice MOSCOW, la gomettocratie (cf. guide UTILO) ou encore le planning poker.

4 Validation et diffusion du plan d'action

Une fois finalisé, votre plan d'action devra être validé et partagé. La disponibilité des ressources humaines et financières en vue de la réalisation des actions est essentielle ! Le point financier ne doit pas être négligé. Il est important de mesurer le coût de la démarche mais aussi les bénéfices et économies qui découleront de l'action (économie d'énergie, baisse de la fréquence de renouvellement du matériel.). Selon les territoires des aides peuvent être disponibles par les régions, les ministères, etc.

N'hésitez pas à faire le tour des directions pour présenter le plan d'action et les contributions attendues par chacun des services concernés.

POUR ALLER PLUS LOIN



Guides de bonnes pratiques :

- **B.A.-BA du numérique responsable** : <https://numeriquerresponsable.org/> DINUM et INR <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/bonnes-pratiques/>
- **Association GreenIT** : https://club.greenit.fr/doc/2022-06-GREENIT-Referentiel_maturite-v3.pdf et https://club.greenit.fr/doc/2022-06-GREENIT-Referentiel_maturite-v3.pdf
- **Guide des Achats Numériques Responsables** : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/guide-pratique-achats-numeriques-responsables/>
- **Guide de l'Open Data Responsable** : <https://opendatafrance.gitbook.io/greendata-pour-un-impact-maitrise-des-donnees/greendata/preface-et-remerciements>
- **Livre Blanc AGIT - Datacenters** :

<https://www.apl-datacenter.com/wp-content/uploads/2017/07/livre-blanc-indicateurs-performance-%C3%A9nerg%C3%A9tique-environnementale-des-data-centers.pdf>

- **Guide de la communication responsable de l'ADEME** : <https://communication-responsable.ademe.fr>
- **Le socle interministériel des logiciels libres** : <https://sill.etalab.gouv.fr/software>

Guides et référentiels d'éco conception de services numériques :

- **RGESN** : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/referentiel-general-ecoconception/>
- **GR 491** : <https://gr491.isit-europe.org/>
- **Le guide des Designers Ethiques** : <https://eco-conception.designersethiques.org/guide/fr/>

QUELQUES PISTES D'INSPIRATIONS CONCRÈTES



Le décret n°2022-1084 du 29 juillet 2022 propose plusieurs axes d'actions non exhaustifs :

La commande publique locale et durable, dans une démarche de réemploi, de réparation et de lutte contre l'obsolescence

VOUS POUVEZ PAR EXEMPLE...



- Intégrer des clauses spécifiques à vos marchés publics lors de leur renouvellement (indice de réparabilité, de durabilité dès 2024, matériels ecolabellisés...). Rappelons que la prise en compte de l'indice de réparabilité dans les achats publics est obligatoire au 01/01/2023.
- Optimiser votre parc et privilégier le réemploi en interne.
- Contractualiser avec des acteurs du réemploi de votre territoire dans une approche d'ESS et associer dans cette démarche d'autres acteurs publics et privés de votre territoire (ou rejoindre des écosystèmes déjà existants).
- Explorer la question de la réparabilité avec les communautés de makers et fablabs de votre territoire.

La gestion durable et de proximité du cycle de vie du matériel informatique

VOUS POUVEZ PAR EXEMPLE...



- Vous doter d'un outil de gestion de votre parc informatique et y référencer également les écrans, switch, docks, petits accessoires et téléphones portables pour une vision exhaustive de vos matériels.
- Travailler un profilage des postes de travail adapté aux besoins spécifiques des différents métiers et éviter le suréquipement.
- Sensibiliser les agents à l'impact environnemental du matériel pour accompagner vos actions.
- Mettre en place une politique claire d'achat reconditionné en conformité avec la loi AGECE.
- Articuler la gestion du matériel avec une filière de réemploi.

L'écoconception des sites et des services numériques

VOUS POUVEZ PAR EXEMPLE...



- Réaliser une évaluation de l'impact environnemental de vos sites et services numériques après les avoir cartographiés.
- Profiter du travail d'écoconception.
- Mettre en conformité les sites avec la réglementation sur l'accessibilité.
- Veiller au décommissionnement des services et applications métiers inutilisés.
- Former vos équipes à l'écoconception.
- Se conformer au RGEN (référentiel général d'écoconception des services numériques).
- Adopter une démarche de Design de service pour repenser les parcours usagers en s'attachant aux besoins et hybrider les solutions (physiques et digitales à la fois), voire dénumériser certaines modalités le cas échéant.
- Décomplexer la notion de frugalité dans les fonctionnalités développées (utiles, utilisables et utilisées).

La mise en place d'une politique de sensibilisation au NR et à la sécurité informatique à destination des élus et agents publics

VOUS POUVEZ PAR EXEMPLE...



- Promouvoir les Mooc disponibles avec l'appui de votre service formation.
- Intégrer au plan de formation des programmes spécifiques dans une thématique dédiée.
- Solliciter le CNFPT pour vous accompagner dans une action de montée en compétences personnalisée.
- Déployer la Fresque du Numérique ou autres ateliers de sensibilisation en interne.
- Organiser des webinaires, journées d'acculturation, retour d'expériences entre pairs en interne
- Coconstruire des programmes d'actions avec des partenaires de votre territoire, issus de l'enseignement, du tissu associatif et du monde économique...

La mise en place d'une démarche NR auprès de tous afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux du numérique et l'inclusion numérique

VOUS POUVEZ PAR EXEMPLE...



- Organiser des événements grand public sur une ou plusieurs thématiques du NR (ateliers, conférence, jeux, débats...).
- Mobiliser les écosystèmes identifiés sur votre territoire : associations, réseaux professionnels, acteurs culturels, tiers-lieux...
- Intégrer une réflexion sur ce thème à vos démarches de démocratie participative/participation citoyenne.
- Coconstruire avec les médiateurs, conseillers numériques, et autres acteurs de l'inclusion des ateliers au sein des réseaux des bibliothèques, médiathèques, Maison France Services, Maison des associations...
- Déployer des actions auprès du jeune public et jeune génération sur les temps périscolaires, en collaboration avec le rectorat sur les temps scolaires

La mise en place d'une démarche de territoire connecté et durable en lien avec une démarche d'ouverture et de valorisation des données

VOUS POUVEZ PAR EXEMPLE...



- Identifier les données collectées par la collectivité pour mieux les référencer et optimiser leur cycle de vie.
- Identifier les données disponibles auprès des acteurs de votre territoire.
- Monter en compétence sur ces sujets auprès d'experts, en sollicitant des retours d'expériences de collectivités plus avancées.
- Veiller au respect du RGPD notamment en informant les citoyens sur leurs droits et en facilitant leur exercice.
- Explorer avec le réseau des fablabs et makers, les projets de capteurs low tech.
- Selon la maturité de votre collectivité : explorer en intelligence collective les usages vertueux à expérimenter sur votre territoire en appliquant une politique des petits pas (réseau LoRa par exemple).
- Coconstruire avec les écosystèmes concernés une charte de la donnée dans le cadre du service public et de l'intérêt général.

ÉTAPE **9**

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

- *Mettre en œuvre le plan d'action*
- *Piloter et évaluer*
- *Mettre à jour et adapter*



POURQUOI ?

Pour de nombreuses très bonnes raisons !

- Parce que le numérique responsable ne s'arrête pas à la formalisation d'un plan d'action.
- Pour assurer le bon déploiement des actions.
- Pour assurer l'alignement continu des projets et actions avec les enjeux NR de la collectivité.
- Pour démontrer que les actions produisent des résultats tangibles et en phase avec les objectifs visés.
- Pour maintenir la dynamique, la motivation des équipes impliquées.
- Pour expérimenter afin de questionner et enrichir ses pratiques.

AVEC QUI ?

- L'équipe projet,
- Les porteurs et contributeurs des différentes actions et projets,
- La direction générale et les élus,
- L'équipe de suivi et d'évaluation des politiques publiques (si existante).

COMMENT ?

1 Mettre en œuvre le plan d'action

Vous pouvez faciliter la mise en œuvre du plan d'action en outillant les porteurs de projet et en les accompagnant lors de leurs déploiements. Cela peut passer par exemple par :

- La formalisation de supports types pour rappeler le contexte, l'ambition politique et lancer les projets (fiches actions).
- La fourniture de supports et indicateurs types pour la gestion de projet.
- Un appui humain lors de la réunion de lancement, lors des temps importants du projet pour montrer la dynamique collective.
- Un appui spécifique au porteur de projet : points réguliers, échange sur la dynamique de projet, etc.
- La célébration des jalons passés et des résultats obtenus (politique des petits pas).

2 Gouvernance du NR : suivi, mise à jour et amélioration continue

Afin de faire vivre et suivre votre feuille de route, il est important de mettre en place une gouvernance qui assure un haut niveau de portage et qui associe les différents métiers qui contribuent au numérique responsable.

Plusieurs niveaux peuvent être intéressants, par exemple :

- Un suivi de l'ambition et des grands résultats dans un comité regroupant élu, DG et équipe projet.
- Un suivi transverse de la mise en œuvre du plan d'action avec l'équipe projet et la DG.
- Un suivi plus opérationnel de la feuille de route avec l'équipe projet et les porteurs de projet.

Les instances de suivi de la feuille de route vous permettront également d'évaluer l'alignement continu des actions prévues avec les objectifs stratégiques de la collectivité. N'oubliez pas que la feuille de route numérique responsable de votre collectivité n'est pas un objet figé !

Il est recommandé de dédier une partie de vos revues de feuille de route à des améliorations et évolutions. Vous pouvez également associer des acteurs externes de votre collectivité sur certains des comités : associations de citoyens, associations impliquées dans le numérique, chambres de commerce, autres administrations, acteurs économiques etc. Ils pourront vous aider dans l'évaluation de vos efforts et vous inspirer !

3 Piloter et évaluer

Le pilotage se fait à plusieurs niveaux.

Au niveau de l'ambition NR

Suivi de l'atteinte des objectifs politiques (par exemple au travers de la réalisation des projets y étant associés, de retours terrain, etc.) Vous pouvez également suivre des "indicateurs types" : nombre d'agents formés/sensibilisés, durée de vie moyenne du parc, consommation énergétique des salles serveur, nombre d'articles publiés ou d'actions de communication externes réalisées, etc.

Au niveau du plan d'action

Vous pouvez suivre l'avancement du plan d'action en travaillant les indicateurs de suivi des projets à partir de leur statut : (À lancer/En cours/Terminé), en identifiant les principales réalisations sur la période (nombre de projets aboutis/projets lancés) et les points de blocage (nécessitant une action par les pilotes ou un relais auprès des chef de projets), et actions en cours.

Au niveau des projets

Vous pourrez par exemple suivre les différents jalons, le respect du calendrier, etc.

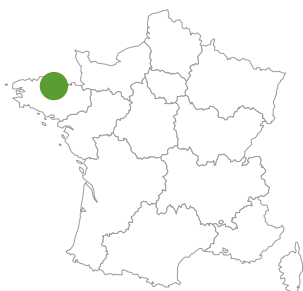


TÉMOIGNAGE

INSCRIRE LA DÉMARCHE NR DANS LA DURÉE

Rennes, Ville et Métropole,

Sophie Provost, Cheffe de projet numérique responsable



S'engager dans une stratégie pour un numérique plus responsable, c'est s'engager dans le temps et dans une démarche itérative de petits pas. En effet, le Numérique est une matière vivante, sans cesse en évolution, dans un monde incertain ; qui l'a toujours été mais dont cette perception s'est accentuée avec la pandémie de Covid 19.

Depuis bientôt 10 ans, une prise de conscience politique et une mobilisation collective des services au sein de Rennes, Ville et Métropole, ont permis de mener de nombreuses actions pour «raisonner» l'impact environnemental, social et sociétal du numérique.

La mise en place de mesures concrètes (poste de travail, moyens d'impressions...) et d'expérimentations dans de nombreux domaines (dont l'Open Data), à différentes échelles, ont permis de monter en compétences et gagner en maturité.

Ces actions ont préfiguré la définition d'une «stratégie pour un numérique responsable» présentée autour de six axes : l'écologie et l'environnement, la dimension sociale, l'approche éthique, le développement économique, la gouvernance et l'équilibre territorial, l'efficacité des services publics.

La stratégie a été adoptée à l'unanimité aux Conseils municipal et métropolitain au printemps 2022 et constitue un socle permettant de formaliser la politique publique du numérique sur le territoire, en avance de phase de la loi Reen.

En complémentarité avec le plan d'action déployé à l'échelle du territoire, la démarche de labellisation NR II de l'INR est un levier structurant par son référentiel ; label de progression, il nous «engage et nous oblige» à une démarche d'amélioration continue : piloter pour ajuster si nécessaire mais aussi évaluer l'impact de nos engagements pour aller plus loin dans l'intérêt général, au cœur de l'action publique.

POUR ALLER PLUS LOIN



- Les ressources de l'ANCT pour passer à l'action : <https://labase.anct.gouv.fr/>
- Le label NR : <https://label-nr.fr/>

- La stratégie NR de Rennes, Ville et Métropole : <https://www.calameo.com/rennes-ville-et-metropole/read/0054162341918d7d546e8?page=1>

ÉTAPE **10**

COMMUNIQUER ET FAIRE VIVRE LA DÉMARCHE

- *Faire connaître la démarche en interne et à l'échelle du territoire*
- *Communiquer de manière transparente et régulière*
- *Partager les avancées de la démarche NR*



POURQUOI ?

La stratégie clarifie l'état des lieux et porte l'ambition. C'est aussi le point de départ de l'action. Pour qu'elle se déploie, il est nécessaire de **mobiliser** et d'alimenter la motivation **des agents, des citoyens et des partenaires** !

Pour faire connaître, expliquer et faire vivre votre démarche dans la durée, il est indispensable de **communiquer de manière transparente et régulière**.

Cette étape peut être lancée dès le début de la démarche à la création de votre équipe et accompagner la construction de la démarche.

Dès l'adoption de la stratégie et la publication de celle-ci, la communication et l'animation liée peuvent se structurer et se décliner ensuite par objectifs ou publics cibles. Elles s'inscrivent dans la durée et accompagnent la concrétisation de vos avancées.

AVEC QUI ?

- Les **services communication** interne et externe de la collectivité,
- les **partenaires, parties prenantes externes** (associations, administrations et entreprises) qui contribuent à un numérique plus responsable sur le territoire,
- les organismes impliqués dans le numérique responsable **au niveau national**.

COMMENT ?

Nous vous invitons à communiquer régulièrement, auprès de plusieurs cibles mais toujours de manière responsable !

✔ La feuille de route vient d'être votée

C'est un moment clé, il est important de le partager ! Privilégiez les moyens les plus efficaces au sein de votre collectivité en évitant le mono canal.

Pour votre communication en interne, voici quelques idées de canaux que vous pouvez actionner (sans être exhaustifs) :

- Réunions pour tous les agents (vœux par exemple),
- Séminaire des directeurs,
- Comité de direction puis communication par voie hiérarchique,
- Réunions de service ou de direction,
- Campagne d'affichage interne (par exemple à côté de la machine à café ou de la salle de repos ou de restauration),
- Article dans le journal interne ou dans la lettre d'information jointe aux bulletins de paie,
- Article sur l'intranet,
- Vidéo d'un élu, du DGS ou du DGA sur l'intranet,
- Stand d'information dans le hall d'accueil ou dans un endroit de fort passage des agents.

N'hésitez pas à préparer un "kit de communication" qui comprendra par exemple un poster, un email type, un document de présentation qui pourra être présenté par les responsables de direction ou de service.

Si vous le souhaitez et le pouvez, n'hésitez pas à créer une identité visuelle autour de votre projet. Nous vous conseillons de travailler cette identité de manière à ce qu'elle soit accessible et qu'elle permette de limiter les impacts environnementaux notamment liés à l'impression.

Le projet impliquant des acteurs externes à votre collectivité, vous pouvez également communiquer à l'extérieur :

- Campagnes d'affichage municipal y compris en mairie,
- Posts sur les réseaux sociaux,
- Envoi d'un communiqué de presse à la presse locale et la presse spécialisée collectivités, Environnement...
- Lettres à vos fournisseurs (notamment en lien avec le volet achat numérique responsable),
- Document joint lors de la publication de nouveaux appels d'offre,
- Article sur votre site internet,
- Présentation aux associations lors des journées de rencontre
- Magazines territoriaux

✓ Par la suite

Pas d'effet soufflet ! Une communication régulière va vous permettre de faire vivre votre démarche et démontrer votre engagement.

Voici quelques temps propices à la communication sur la mise en œuvre de la feuille de route :

- Bilan annuel / vœux.
- Comité de pilotage du numérique responsable.
- Semaine du développement durable.
- Digital Clean Up Day.
- Parcours d'intégration des nouveaux agents.
- Atteinte d'un jalon, réalisation d'un progrès important.
- Événement lié au développement durable et au numérique sur le territoire.
- Salon sur le sujet.

Une démarche numérique responsable induit une communication responsable !

Une communication responsable est tout d'abord transparente : partagez les réussites et également les difficultés. Vous gagnerez en crédibilité et recueillerez probablement des idées pour avancer !

Une communication responsable s'attache également à limiter son impact environnemental : pensez éco impressions, réduction des quantités d'encre, pensez limitation des contenus de type vidéo, compression des images sur les sites internet et intranet, politique d'archivage des contenus numériques, etc. !

Enfin, **la communication responsable est accessible !** Pensez aux polices, contrastes, à l'accessibilité numérique.

✓ Communautés interne - externe et communication

Les organisations qui s'engagent dans une trajectoire numérique responsable s'appuient souvent sur une communauté de personnes issues d'horizons différents pour incarner et faire vivre au quotidien le numérique responsable. Il s'agit de vos "VIP" (Vraiment Investis et Pionniers) du numérique responsable.

Afin de créer une émulation collective, un sentiment d'appartenance à un groupe (malgré la diversité des services, des lieux de travail, des rythmes de travail sur site et hors site), un partage de connaissance, etc. il va vous falloir animer cette communauté !

Pour ce faire, n'hésitez pas à utiliser les canaux réels (réunions, café actu, déjeuner, etc.) et les canaux numériques (équipe dans votre outil de collaboration ou via framateam par exemple)

Au sein de votre communauté, nous vous encourageons à partager :

- Les actualités autour du numérique responsable (désignez une veille tournante au sein des participants pour plus de facilité de mise en œuvre !),
- Les événements internes autour du numérique responsable,
- Les événements externes autour du numérique responsable,
- Les réalisations, l'avancement des projets internes sur la question,
- Les retours d'expérience que vous aurez glanés en interne, auprès d'autres collectivités, d'entreprises, d'organisations,
- Les formations, MOOC, ressources... que vous trouvez pertinents,
- etc.

Nous vous encourageons à **mettre en place une communauté du numérique responsable** avec les citoyens et les acteurs du monde associatif et du monde économique sur votre territoire. Des événements réguliers dans les lieux de vie du quotidien, des réunions entre acteurs permettront à chacun.e de monter en compétences, de faire émerger de nouvelles idées et démultiplier les porteurs de projets possibles. **L'animation doit s'inscrire dans le temps** afin de partager ses succès, les difficultés et surtout de **créer des liens durables** !

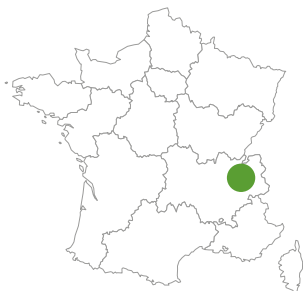


SENSIBILISER LARGEMENT LES ACTEURS

Ville de Grenoble,

Amel Zenati, conseillère municipale à la mairie de Grenoble, déléguée transition numérique et stratégie de la donnée

TÉMOIGNAGE



Grenoble porte de longue date des actions volontaristes en matière de réduction des émissions et de l'impact écologique de la ville concernant les mobilités, l'utilisation et la production d'énergie, l'alimentation, l'aménagement urbain, qui tissent une politique cohérente. Grenoble s'est notamment dotée d'un plan climat local, le premier de France dès 2005. Ces initiatives ont permis de réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre entre 2005 et 2018, selon l'Observatoire Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Les enjeux numériques sont également pris en compte : montée en compétence des agents, allongement de la durée de vie du matériel, choix de logiciels libres, écoconception des services, figurent parmi les nombreuses actions déployées.

Dans le cadre des engagements de Grenoble Capitale Verte de l'Europe nous avons également souhaité inscrire le numérique parmi les défis portés. Les défis constituent autant d'invitation aux acteurs du territoire (individus, entreprises, institutions publiques, associations) à s'engager par des actions concrètes sur les 12 thèmes Capitale Verte de l'Europe 2022. Un de ces défis portait sur la sobriété numérique et incitait les institutions, les citoyens, les associations et les entreprises à limiter le nombre d'appareils, augmenter leur durée de vie ou d'opter pour du matériel reconditionné, à appliquer des écogestes numériques et des logiciels écoconçus... La Ville de Grenoble a porté par exemple une action de collecte des anciens smartphones. La Métropole de Grenoble engagée pour la sobriété numérique a réaffirmé ses objectifs : relocaliser les Data Center, l'achat de matériel reconditionnés, la formation d'un nouveau référent GreenIT, l'éco-conception du site de la Métropole, l'allongement de la durée de vie des ordinateurs portables.

C'était une belle occasion de sensibiliser largement les acteurs locaux et le grand public pour faire émerger des actions concrètes. Il est essentiel de porter cet effort de sensibilisation dans la durée : événements, défis, information/formation des acteurs doivent accompagner l'action.

POUR ALLER PLUS LOIN



- Le guide de la communication responsable : <https://bibrairie.ademe.fr/consommer-autrement/5818-le-guide-de-la-communication-responsable-nouvelle-edition-enrichie-9791029715730.html>
- La Communication Responsable : <https://communication-responsable.ademe.fr/>
- La Charte de communication éco-responsable de l'Agglomération de La Rochelle : https://www.larochelle.fr/fileadmin/mediatheque/2_Action_municipale/Ville_durable/Charte_com_eco-responsable_2022.pdf

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES



Créé en 2018, l'INR - Institut du numérique responsable - est un think and do tank qui aborde l'ensemble des enjeux d'un numérique plus responsable, plus sobre : réduction de l'impact environnemental, social (réduire la fracture numérique et accompagner les usages) et sociétal (éthique et gouvernance de la donnée).

Association loi 1901 à but non lucratif, l'INR se compose d'acteurs de tous horizons : secteur public et privé (des TPE, PME aux Grandes Entreprises, dont ESN), monde associatif et académique (universités, laboratoires de recherche) pour travailler en transversalité sur les axes du Green IT, IT for Green, IT for Human et Human for IT.



Créé en 2009 par France urbaine et Intercommunalités de France, le réseau des Interconnectés est la première association nationale de diffusion des usages et innovations numériques.

Interlocuteur de référence des territoires qui s'engagent dans l'innovation et se transforment grâce au numérique, il est tout à la fois une plateforme d'activation, un espace de dialogue et d'expertise, un centre de ressources.



La Banque des Territoires apporte des solutions de financement et d'accompagnement sur mesure à tous ses clients : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social et professions juridiques. Concepteur et financeur d'une « smart city » d'intérêt général (territoires intelligents), elle s'appuie sur ses compétences multisectorielles, son fort ancrage local et sa capacité à nouer des partenariats innovants avec les collectivités locales et les acteurs privés.

ANNEXES



- Outil eNRT : <https://www.interconnectes.com/guide-outilsnr/>
- Cartographie des acteurs : <https://www.interconnectes.com/guide-outilsnr/>
- Les publications de la Mission interministérielle numérique responsable : <https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/publications/>
- Les outils et publications de l'ANCT : <https://labase.anct.gouv.fr/base/433?tab=collections&collection=108>

GUIDE

MÉTHODOLOGIQUE

LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE DE LA COLLECTIVITÉ EN 10 ÉTAPES



CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Nous remercions tout particulièrement les territoires ayant accepté de témoigner et les pionniers complices de la première heure (La Rochelle, Rennes notamment) ainsi que les membres du groupe de travail qui ont contribué à l'élaboration de ce guide : la Dinum, l'ANCT, l'Ademe ainsi que la Banque des territoires pour son soutien. Merci également à l'ensemble des bêtesteurs et relecteurs de nos travaux pour leurs retours précieux.

Conception, rédaction :

Benjamin Lang, Sophie Provost, Céline Colucci

Conception graphique :

kimango.fr